

🎉 **RÈGLEMENT DE LA TOMBOLA – VIKINGS PARC** 🎂 Nocturne spéciale – 5 ans du parc 🎶 Le 18 juillet 2025 de 18h30 à 22h – Tirage au sort à 21h

Organisateur : \ Vikings Parc \ 29 route de Coutances \ 50180 AGNEAUX

Article 1 – Organisation

Dans le cadre de la nocturne anniversaire des 5 ans, Vikings Parc organise une tombola réservée aux visiteurs ayant payé une entrée enfant le 18 juillet 2025 entre 18h30 et 22h.

Article 2 – Conditions de participation

- Un ticket de tombola est remis par entrée enfant payante.
 - Un seul lot pourra être attribué par famille, même si plusieurs tickets sont distribués.
-

Article 3 – Déroulement

- Tirage au sort à 21h le soir de la nocturne.
 - La présence des participants n'est pas obligatoire mais recommandée.
-

Article 4 – Lots à gagner

- Des places pour le spectacle **Pat' Patrouille** au Zénith de Caen
 - Des entrées pour le **Futuroscope**
 - Des **kits été Vikings Parc** (goodies et surprises)
-

Article 5 – Remise des lots

- Les gagnants seront annoncés à 21h.
 - En cas d'absence, les participants doivent avoir laissé leurs coordonnées à l'accueil.
 - Les lots sont à retirer sur place dans un délai de 15 jours.
-

Article 6 – Responsabilité

Vikings Parc décline toute responsabilité en cas d'annulation, de report ou de modification de l'événement pour cause de force majeure.

Article 7 – Consultation du règlement

Ce règlement est disponible :

- sur notre site : <https://vikings-parc.fr/>

- à l'accueil de Vikings Parc pendant la nocturne